

3414MMO?

| | SOMMAIRE | P2 |
|---|------------------------------|-----------|
| | Retraite Tony et Kathy | P2 |
| | EDITORIAL | P3 |
| | Etat Civil / Elections | P3 |
| | ■ VIE MUNICIPALE | P4 |
| | Budget | P4,5,6 |
| | Travaux / Zone économique | P7,8,9 |
| | CADRE DE VIE | P10 |
| | Mouvi Végétalisation | P11 |
| | Conteneurs / Jardins familia | ux P12 |
| | Présence verte / Eau | P13 |
| | EVENEMENTS | P14 |
| | Médiathèque | P15 |
| | 8 Mai | P15 |
| | Jeudis de la Culture | P16,17 |
| | Foulée des Eoliennes 2019 | P18 |
| | ■ TERROIR | P19 |
| | CCFF / Vieux puits | P19 |
| (| Manifestations 2019 / Forum | P20 |
|) | | |



Un grand merci à tous les photographes qui nous ont fait parvenir des photos pour illustrer ce bulletin. Vous pouvez contribuer vous aussi en envoyant vos meilleurs clichés du village, des manifestations ou des scènes de vie à mairienevian@wanadoo.fr à l'attention de la commission communication de la Mairie de Névian.

Merci

Conception et impression:
Thot'em impression Narbonne: 04 68 91 15 74
Crédit photos et rédactionnel:
ommission Communication de la Mairie de Névian
Distribution: Mairie de Névian

Retraite de Tony et Kathy

Après trente ans de bons et loyaux services, **Tony et Kathy** ont cédé leur entreprise.

A l'occasion de ce changement de propriétaire, les amis, la mairie, les clients étaient invités à une réception (un excellent apéritif dinatoire) devant le commerce. De très nombreuses personnes avaient répondu présents et on pouvait juger là de la notoriété des futurs "retraités". C'est avec émotion (une émotion bien compréhensible et partagée par tous) que Tony a lu son discours. C'est une grande page qui se tourne pour eux avec des joies, des difficultés toujours surmontées grâce à l'aide efficace et le soutien de leurs deux filles : Anaîs et Laetitia, avec toujours une bonne humeur et une gentillesse jamais démentie. Aujourd'hui Kathy et Tony vont pouvoir "lever le pied" et se consacrer à d'autres occupations moins contraignantes, sans oublier, bien évidemment, les parties de belote.

Dans son discours Magali VERGNES les remerciait chaleureusement (des remerciements bien mérités) et leur offrait, au nom de la mairie, la médaille de la ville et une invitation dans un restaurant réputé de la région.

Désormais NEVIANDE devient la boucherie BERAIL, du nom du nouveau propriétaire. Après son apprentissage au CFA de Lézignan et chez IZARD (boucherie- charcuterie- traiteur), il se perfectionne chez son oncle BERAIL. Un passage par la boucherie PETTENUZO et la CHEVILLE LANGUEDICIENNE lui ont permis d'acquérir un savoir faire qu'il va mettre maintenant au service des Névianais avec un rayon boucherie- charcuterie mais également un espace traiteur qui devrait se développer, nous ne pouvons que souhaiter à **Clément BERAIL** et son épouse, une rapide intégration dans le village et la réussite de son entreprise.





JAIAOTIQĪ





Ce bulletin laisse une large place aux finances de la commune. Il est vrai que le budget, lorsqu'il est adopté par le conseil municipal, détermine les dépenses qui pourront êtes faites au cours de l'année avec en contre partie les recettes correspondantes. C'est le résultat d'un travail réalisé conjointement par les élus et notre secrétaire générale et qui demande beaucoup de réflexion. Devant les difficultés financières que rencontrent certains concitoyens, je me réjouis que nous gardions les mêmes taux d'imposition.

Comme nous nous y étions engagés les travaux du cœur de ville sont terminés et chacun peut juger aujourd'hui de la réussite de cette réalisation. D'ores et déjà d'autres projets sont lancés : végétalisation, travaux d'isolation à la cantine, nouveaux candélabres, etc. ..

L'été est là avec son lot d'animations : jeudis de la culture, festivités du 14 juillet et du 15 août, tournois... nous comptons sur votre présence.

Magali VERGNES Maire de NEVIAN

Vice-Présidente du Grand Narbonne Conseillère Départementale de l'Aude

THT (IVIL

Naissances:

Bienvenue aux nouveaux névianais:

eanne

au foyer de Marine MAESTRE

Clément ESTERIOLA Noël au foyer de Cindy PELLETAN

Joseph BISSENE A BAROUNG Elia au foyer de Sandra SIRE et Jérémy ANDRE

Mariage:

Isabelle BROCHIER et Max SINGLANDE Julie LE VU et Frédéric WOSZTO

Décès:

ROUAIX René DORS Fabrice ABBADIE Roland CHABERT Marc

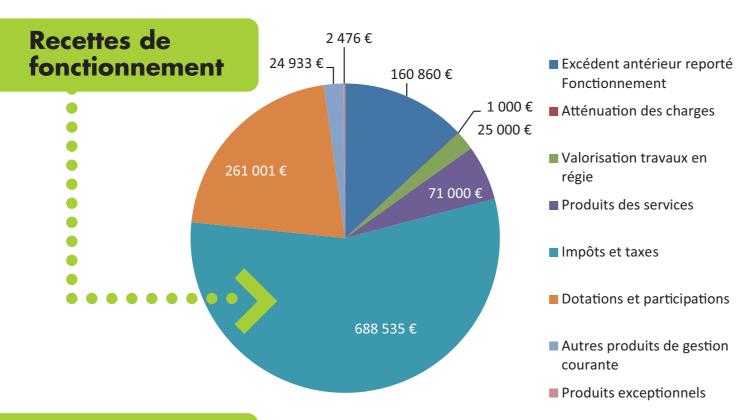


Résultat Elections Européenne 2019 **Commune de Névian** 24.77 % La République en marche et Modem / N. Loiseau 83 67 Europe Écologie Les Verts / Y. Jadot 12,48 % 55 La France Insoumise / M. Aubry 10,24 % 51 Parti socialiste et Place publique / R. Glucksmann 9,50 % 27 Parti communiste français / L. Brossat 5.03 % 25 Les Républicains / F-X. Bellamy 4 66 % 3,54% 19 Debout la France / N. Dupont-Aignan 16 Génération.s et Dème-diem 25 / B. Hamon 2.98 % 15 Urgence écologie (GénE - MEI - MdP) / D. Bourg 2,79 % Parti animaliste / H. Thouy 2.23 % 12 Ensemble Patriotes et Gilets jaunes / F. Philippot 10 1.86 % Union des démocrates et indépendants / J-C. Lagarde 1,49 % Alliance jaune / F. Lalanne 0,93 % Lutte Ouvrière / N. Arthaud 0.74 % Union Populaire Républicaine / F. Asselineau 0,56 % Artisans, commerçants, professions libérales et indépendants / O. Bidou 0,56 % Espéranto - langue commune pour l'Europe / P. Dieumegard 0.19 % Une France royale au coeur de l'Europe / R. de Prevoisin 0,00 % La ligne claire / R. Camus 0,00 % Parti pirate / F. Marie 0.00 % Démocratie représentative / H. Traoré 0.00 % Parti des citoyens européens / A. Alexandre 0,00 % Dissidence française / V. Vauclin 0,00 % Parti fédéraliste européen / Y. Gernigor 0.00 % Mouvement pour l'initiative citoyenne / G. Helgen 0,00 % Allons enfants / S. Caillaud 0.00 % Décroissance 2019 / T. Delfel 0.00 % A voix égales / N. Tomasini 0,00 % Neutre et actif / C. Corbet 0,00 % Parti révolutionnaire communistes / A. Sanchez 0.00% 0,00 % Union démocratique pour la liberté - égalité - fraternité / C. L. Person 0,00 % Union des démocrates musulmans de France / N. Azerqui 0.00 %

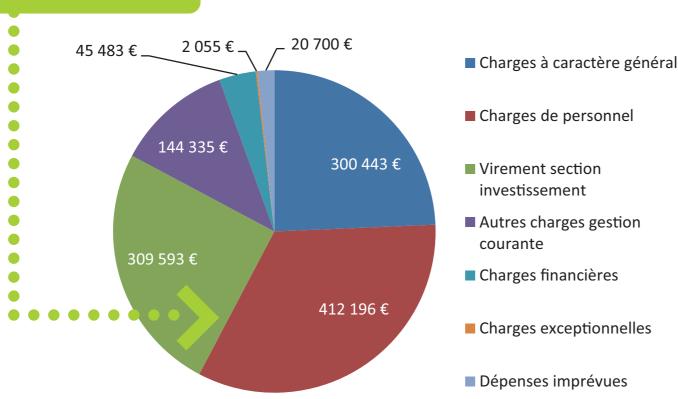
| Abstentions | 45,25 % |
|-------------|---------|
| Votants | 54,75 % |
| Blancs | 3,44 % |
| Nuls | 4,30 % |
| Exprimés | 92,27 % |

VIE MUNICIPALE Budget Communal 2019

Le budget a été voté à l'unanimité le 09 avril 2019. Le budget de fonctionnement pour 2019 est de 1 234 804 €



Dépenses de **fonctionnement**









Nous avons décidé cette année de vous faire un point sur l'école et la petite enfance.

Les fournitures scolaires sont gratuites pour les écoliers, nous allouons une subvention de 40€ par enfant.

Chaque classe reçoit une dotation de 305€ pour les voyages et une de 230€ pour l'achat de matériel.

La directrice a une dotation de **460€** pour renouveler le matériel informatique.

Dans le cadre du plan numérique pour l'éducation, l'état a lancé un projet destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles des communes rurales indexée sur le principe du 50%-50%, nous avons été retenu pour 2019.

Nous avons budgétisé 14000€ pour l'achat d'une classe numérique (valise avec des tablettes /ordinateurs/vidéoprojecteurs/barre interactive, etc...) et nous allons recevoir une subvention de 7000€.

Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) de Bizanet fonctionne en partenariat avec les communes de Bizanet, Marcorignan, Montredon des Corbières, Moussan, Névian Villedaigne et Raïssac d'Aude

Le RAM organise pour les assistantes maternelles des temps de rencontre et d'échanges de pratiques, dans le but d'améliorer la qualité de leur accueil et de rompre l'isolement dû à la profession exercée essentiellement au domicile des professionnelles.

Pour les enfants, le RAM propose des temps d'animation comme l'éveil corporel ou musical.

Nous donnons une subvention pour le fonctionnement de 2000€ par an

Les GAFET'S (Centre de loisirs) de Montredon des Corbières fonctionnent en partenariat avec les communes de Bizanet, Montredon des Corbières et Névian

Le centre de Loisirs fonctionne le mercredi et les vacances scolaires hormis les vacances du mois de décembre et du mois d'août, il accueille les enfants entre 3 et 12 ans.

Nous avons versé aux Gafet's pour le fonctionnement 8 310 € pour 2018 (3 565€ pour 2017), le montant diffère selon le nombre d'enfants fréquentant le centre de loisirs.

A noter que cette année encore, les taux d'imposition n'ont pas augmentés.

La taxe d'habitation: 15.26%

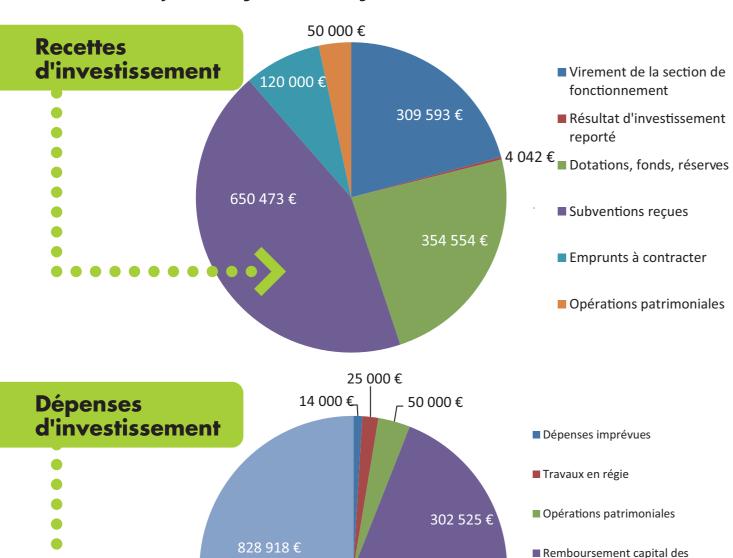
La taxe foncière sur le bati : 26.98%

La taxe foncière sur le non bati : 78.35%

Malgré tout, votre impôt risque d'augmenter, cela est dû à la revalorisation des bases d'imposition (calculées par les services fiscaux sans maîtrise de la commune)et par les autres destinataires de ces taxes (département, région, etc...)

VIE MUNICIPALE Budget Communal 2019

Le budget d'investissement pour 2019 est de 1 488 661 €
Nous sommes toujours très rigoureux dans la gestion des finances de la commune.



emprunts

133 205 €

135 014

■ Immobilisations incorporelles

■ Immobilisations corporelles

■ Immobilisations en cours

Les dépenses comprennent :

- le remboursement du capital des emprunts,
- les travaux en régie (réalisés par nos agents techniques),
- les travaux en cours (projet de cœur de ville),
- les immobilisations corporelles (travaux de voirie et d'équipements municipaux),
- ■les frais d'études (PLU et projet de cœur de ville),

Comme l'an passé, une somme a été provisionnée pour les dépenses imprévues.

VIE MUNICIPALE TRAVAUX

L'aménagement du cœur de ville se réalise :

Réfection de la place du château, place de l'église, rue de l'église, début de l'avenue de la gare, rue de la mairie et du centre. Ces voies seront soit en enrobé soit en hydro décapage projeté soit en béton bouchardé projeté.

Mise en place de nouveaux caniveaux et de places de stationnements en zone bleue

L'accessibilité à la mairie, à l'église, à la poste et aux commerces a été réalisée

De nouveaux éclairages, changement de consoles mise en place de candélabres type Mikado

Tout cet espace est classé en zone de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h) et les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules.

La rue de la forge de l'entrée à l'avenue de Villedaigne vers la rue de la bascule sera en sens unique.





VIE MUNICIPALE TRAVAUX







AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE NEVIAN

Par arrêté n° 12/2019 du 17 mai 2019, Madame le Maire de Névian a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du zonage d'assainissement de la Commune de Névian.

L'enquête publique se déroulera en Mairie de Névian, du 11 juin 2019 au 11 juillet 2019 inclus.

Monsieur Emmanuel NADAL, cadre supérieur France Télécom retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de Madame le Président du Tribunal Administratif de Montpellier en date du 9 avril 2019.

Les pièces des dossiers et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Névian pendant toute la durée de l'enquête, du 11 juin au 11 juillet 2019 inclus. aux jours et horaires habituels d'ouverture au public, soit du lundi au mercredi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h, à l'exception des jours fériés. Le dossier d'enquête publique sera également disponible, durant l'enquête publique, sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.mai-

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Névian - A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur – Projet de Plan Local d'Urbanisme et de zonage d'assainissement de la Commune de Névian – 13 avenue de la Gare - 11200 NEVIAN.

Le public pourra également transmettre ses observations au commissaire enquêteur par courrier électronique à l'adresse suivante: enquetepubliquenevian@orange.fr

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur sera présent en Mairie de Névian, salle du Conseil Municipal, pour recevoir le public :

w mardi 11 juin 2019 de 9h à 12h,

w mercredi 26 juin 2019 de 9h à 12h et

w jeudi 11 juillet 2019 de 15h à 18h, où la Mairie sera exceptionnellement ouverte au public.

La personne responsable du projet de PLU et du zonage d'assainissement auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Madame Magali VERGNES, Maire, 13 avenue de la Gare - 11200 NEVIAN - 04 68 93 60 55.

A la date de clôture de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera ensuite d'un délai de trente jours pour transmettre à Madame le Maire de Névian son rapport et ses conclusions motivées. Ces documents seront ensuite mis à la disposition du public pendant un an en Mairie de Névian et sur le site internet de la commune : www.mai-

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Le projet de PLU et de zonage d'assainissement seront soumis à l'approbation du Conseil Municipal de Névian, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis des personnes publiques consultées, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.



Zone Economique de Névian





Une réunion d'information s'est déroulée en mairie afin de faire le point sur la zone économique de Névian. Ce dossier, de la compétence de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, a débouché, dans un premier temps, à la création d'un rond-point sur la 6113. La société STEF – transport frigorifique- devait installer son activité dès la fin de

Distribution de sacs poubelles (gratuits)







(ADAL DE VIE Citoyenne Citoyenne Citoyenne Citoyenne Citoyenne

Une cinquantaine de personnes, névianaises et névianais (et autres!), anciens et jeunes, ont été particulière-

ment actifs durant cette belle matinée printanière afin de participer aux différents ateliers mis en place par les élus : peinture de la grille des écoles, nettoyage dans la nature et dans les fossés, élagage et mis en forme des tamarins à la stèle de Laparre, nettoyage par les enfants dans la cour de la Médiathèque, travaux à la vigne du Badot.

Chacun a pu mesurer ce qu'il peut apporter durant 3 petites heures à la collectivité, de son temps et de son savoir-faire, dans la bonne humeur. Ces matinées deviennent le rendez-vous citoyen par excellence où l'on peut participer à la mise en valeur de son village, donner ses propres idées d'ateliers à venir, aider et encadrer ceux qui participent...

La prochaine matinée citoyenne est déjà inscrite dans les agendas, et nous souhaitons encore davantage de participants, pour toujours plus d'actions positives et constructives au bénéfice de notre village : ce sera le samedi matin 5 octobre 2019.





(UDDE DE VIE Mouvi



La Mairie de Névian et le Grand Narbonne ont le projet de végétaliser notre village sur le thème de la circulation douce (vélo, trottinette, rollers, etc...)

Manuel de EPOPS Biodiversité et Sonia de grains d'Art ont été retenu pour animer cette belle opération avec des créations végétales et de la récup.

Les enfants de l'école ont créé une mascotte Mouvi, et ils ont commencé à bricoler et à peindre pour embellir l'environnement scolaire.

Il y a eu 2 ateliers le 5 et le 11 Mai, on a peint de vieux vélos, des roues, on a créé des jardinières, tout ça dans la bonne humeur et la convivialité.

Le prochain atelier est le samedi 15 juin de 14h30 à 17h30 rendez vous devant les écoles pour passer un bon moment tous ensemble.

Venez nous rejoindre, amenez des pots, des contenants, des plantes, des boutures, des vieux vélos et toutes les idées pour embellir notre village.

N'hésitez pas à embellir votre pas de porte, vous pouvez installer des jardinières ou planter devant chez vous, l'environnement est l'affaire de tous.

De plus, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires, nous sommes passés au zéro phyto et donc les herbes devant chez vous sont devenues vos amies mais si vraiment elles vous dérangent, nous vous autorisons à les enlever et à entretenir votre devant de porte.









(ADRE DE VIE Conteneurs enterrés

Des conteneurs enterrés fournis par le grand Narbonne dans sa compétence collecte de déchets ont été rajoutés chemin du cros

Deux conteneurs ordures ménagères

Deux conteneurs plastiques, papiers, emballages

La municipalité finance les travaux de voirie et d'aménagement de point de collecte qui ont été réalisés par le syndicat de voirie

Ces conteneurs plus esthétiques et fonctionnels facilitent le geste du tri et ont un impact visuel plus agréable

Une colonne d'ordures ménagère équivaut à quatre ou cinq bacs

Rappel des couleurs

ordures ménagère

emballage cartonnés, bouteille plastique, boite métallique, papiers, journaux, revues

bouteilles, pots et bocaux en verre







Jardins familiaux

Les jardins familiaux ont été attribués et chaque "jardinier" a pu effectuer ses plantations : plants de salade, de tomates, oignons, semis, etc. sont sortis de terre. Une belle initiative de la commune. Il reste encore deux parcelles disponibles.



(ADRES DE VIE Présence verte

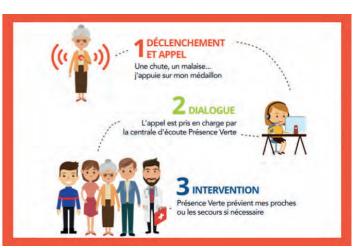




La Mairie et le CCAS, tiennent à faciliter l'accès à la Téléassistance. Une convention a été signée avec l'association "Présence Verte" afin que les administrés qui font appel à ce service puissent bénéficier de la gratuité des frais d'installation. Ainsi les utilisateurs de la téléassistance Présence Verte auront une assistance 24h/24 et 7 j/7. A tout moment l'abonné peut appuyer sur son médaillon ou son transmetteur pour alerter la centrale d'écoute. De nouvelles offres comme recevoir des messages audio et/ou visuels (photos) vous sont également proposées.

Les personnes âgées qui souhaitent rester à domicile en toute sécurité et utiliser ce moyen de communication simplifié avec leur entourage peuvent s'adresser en mairie ou directement au 04 68 47 07 90.





Oualité de l'eau

Le Grand Narbonne a adressé un courrier à tous les administrés pour donner les dernières informations sur la qualité de l'eau.

Depuis fin 2015, le GN bénéficiait d'une dérogation préfectorale concernant le captage d'eau de Maillioles qui alimente notre commune. Les analyses de l'Agence Régionale de Santé(ARS) mises en place fin 2014 ont en effet révélé la présence dans l'eau d'atrazine déséthyl déisopropyl. Cette dérogation a été acceptée car la concentration de cette molécule a toujours été en moyenne 200 fois inférieure à la valeur sanitaire maximale : eau non conforme à la règlementation mais

propre à la consommation sans aucune restriction et sans risque sanitaire.



Le GN a décidé de mettre en place un traitement au charbon actif représentant un investissement de plus de 600 000€ et des frais de fonctionnement annuels de l'ordre de 50 000€.

Des contraintes inhérentes au chantier ont malheureusement retardé l'installation qui sera mise en service au plus tard à la fin du premier semestre 2019.

Mairie de Névian • Bulletin Municipal - Juin 2019 13

EVENEMENT Médiathèque

Grace à l'équipe de bénévoles, notre médiathèque connait une large activité : prêts de livres, tapis de lecture, nombreuses expositions. Les abonnés, mais aussi les enfants des écoles, y trouvent toujours un grand intérêt à la fréquenter.

Une manifestation a été organisée lors de la présentation des nouveaux livres achetés grâce à la subvention attribuée par la mairie ou offerts par des particuliers.







EVENEMENTS 8 Mai

Cette fois-ci, du fait des travaux au centre du village, le défilé traditionnel a été raccourci.

Il est donc parti vers 11h15 de la mairie pour se terminer devant le monument aux morts, où les néviannais attendaient.

Notre porte-drapeau était entouré des enfants de notre village, symbole de mémoire qui se transmet aux nouvelles générations.

Le Chant des Partisans, entonné avec brio par la Chorale de Névian, fit suite au dépôt de gerbe.

Ensuite, Magali VERGNES, Maire de Névian, donna lecture de la lettre du Secrétaire d'Etat auprès du Ministère des Armées.

S'en suivirent, une minute de silence permettant le recueillement en ce jour de mémoire, puis la sonnerie aux morts, jouée au clairon par Gilles SENTOST, et enfin une magnifique Marseillaise.

Après les remerciements, Magali VERGNES invita l'ensemble de la population à se rendre au foyer des Campagnes pour prendre le verre de l'amitié.











les JEUDIS de la CULTURE 20 9ème Edition

Programmés au mois de juillet et août nos "Jeudis de la culture" sont devenus les manifestations incontournables de l'été sur la commune. Les diverses animations retenues devraient divertir et satisfaire un public de plus en plus présent, ce qui nous conforte. Que vous soyez jeune ou moins jeune, vous trouverez un spectacle de qualité, festif et culturel à la fois... et toujours gratuit. www.mairie-nevian.fr

NEVIAN

Parc

Badot

21h

JEUDI 11 Juillet

ALAN ROCH, conteur

SOIRÉE CONTE **POUR LES ENFANTS** JEUDI 18 Juillet



Il y a une vingtaine d'années qu'Alan Roch conte en public. Instituteur de 1974 à 2000, il est depuis animateur culturel et collaborateur de diverses revues occitanes et chroniaueur radio. Ce conteur carcassonnais puise dans le répertoire traditionnel des contes du pays, pour dire en bonne langue d'oc, avec quelques pincées de français et la force du geste, des histoires qui mettent en scène des ersonnages imaginaires bien réels qui savent déjouer tous les pièges qui parsèment leurs parcours avec une pointe aiguisée d'humour et d'ironie.

Un basque de cœur. C'est ainsi que se définit le Marseillais Pierre Prouvèze, réalisateur du film "Camarade-curé / Ez ez dut nahi". Une production qui retrace l'origine de la chanson «Camaradecuré», écrite, chantée et enregistrée par la militante de gauche Colette Magny. Une enquête l'a amené à découvrir la relation entre ce chant et celui écrit en

1966 par Julen Lekuona, "Ez, ez dut nahi". Le film qui rassemble des témoignages sur l'origine de la chanson sera projeté ce soir-là.

Vente du DVD-film sur place, 10€.

Toutes les entrées des "Jeudis de la Culture" sont gratuites et sans réservation. En cas de mauvais temps, les soirées sont reportées au Foyer.



Un immense artiste de la chanson française nous a récemment quitté et pourtant ses chansons résonnent tous les jours autour de nous : La bohême, Emmenez-moi, Les comédiens, Il faut savoir, Hier encore, Les plaisirs démodés, For me formidable, Comme ils disent, La Mamma, Sur ma vie, Je m'voyais déjà... autant de tubes intemporels qui ont bercé plusieurs générations...

Revisitez-les une soirée encore grâce au talent et à la complicité de Fabienne et de Sergio!

Sous le nom de The Bongo Hop, avance un Français qui s'appelle Étienne Sevet. Il est journaliste, prof, urbaniste et trompettiste. Pourquoi la trompette? Parce que gamin, il a passé des heures à écouter Miles Davis dans Ascenseur pour l'échafaud, allongé sur la moquette et les yeux collés au plafond. Mais c'est une fois installé en Colombie qu'Étienne Sevet s'est mis à la trompette. Si la musique latine conduit forcément aux cuivres, les morceaux composés sont l'occasion d'aller au-delà des c 1c és qu'on peut avoir sur la Colombie, vue d'ici.

Quand on dit Colombie, on ne pense pas forcément hip-hop, et pourtant ...!





Autour d'une table, comme une fin de repas entre amis, un dernier verre de vin, les langues se délient et vous confient des crimes abominables, des énigmes inso-

lubles, la peur, le suspens,. Ce soir, peut-être croiserez vous Jack l'éventreur, Arsène Lupin ou tant d'autres louches personnages traqués par de brillants détectives à moins que ce ne soit de louches détectives traquant de brillants assassins...

NEVIAN

Cours

des

Ecoles

21h

Ce soir l'équipe d'Apérilire invitera le roman policier à table.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

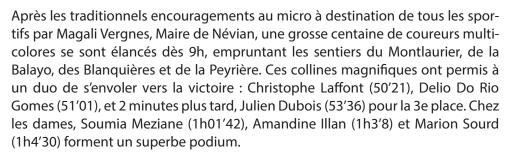






Foulée des Eoliennes

La foulée des Eoliennes a tenu ses promesses cette année encore grâce à une organisation parfaitement huilée sous la houlette de la Mairie de Névian et des bénévoles qui, dès 7h du matin, ont pris position sur les divers points du parcours. Le temps incertain la veille a finalement été de la partie. Cette édition 2019 a été l'occasion de tester un nouveau parcours, toujours plus nature, toujours plus beau sur 11.5 kms. Le respect de la nature a une nouvelle fois été mis en avant : pannonceaux directionnels, pas de peinture au sol, pas de rubalise plastique : toutes les courses devraient certainement s'inspirer de cette façon d'organiser...



La marche nordique, animée notamment par l'équipe de France Barreda, a également été bien représentée grâce aux 60 sportifs présents issus de plusieurs clubs de notre département. Enfin, la randonnée et les courses enfants sont venues cloturer cette belle matinée sportive dont tous les bénéfices iront à la recherche contre le Cancer.





















TERROIR Découverte d'un puits historique



Ces dernières semaines, les travaux du centre historique de notre village ont mis à jour deux petits puits sur le parvis de l'église, un à une dizaine de mètres, l'autre à deux mètres, au nord de la porte d'entrée de l'édifice. Ces deux petits puits, ronds, construits de pierres bloquées, présentent des similitudes. Le premier ayant été rapidement rebouché pour des raisons de sécurité, nous avons eu tout le loisir d'étudier le second qui n'est rien de moins que la partie terminale du paratonnerre de l'église.

En effet, le 30 juin 1873, la foudre s'abat sur la flèche du clocher de l'église. Les morceaux de pierre pleuvent sur le toit de l'église, sur le presbytère et sur les maisons alentour, provoquant de gros dégâts.

Le 1er juillet 1873 (le lendemain!), en présence du Sous-Préfet, le Maire de Névian Alexandre Mailhac décide de sécuriser les parties dangereuses et de lancer le projet de rebatir le clocher en y rajoutant un paratonnerre. Le devis de réparation (Côte 2op2202 aux AD11) dressé par l'entrepreneur Bte Benet le 12 octobre 1873 précise que "pour garantir la flèche de la foudre il sera placé un paratonnerre dont la tige supérieure aura six mètres de longueur faite conjointement de manière à être terminée par une pointe de platine très aigue et assez résistante pour n'être pas fondue par un coup de foudre. Le conducteur sera bien adapté à la tige supérieure et communiquera parfaitement avec le sol. Il ne doit exister aucune solution de continuité, un conducteur étant une tige de fer à section carré de quinze à vingt millimètres de coté résultant de la réunion bout à bout d'un nombre suffisant de barres. Toute solution de continuité sera évitée car elle exposerait l'édifice à une décharge électrique. Ces barres seront soutenues en place par des supports en fer, le conducteur ainsi fixé doit aboutir dans un puits très humide qui sera creusé et bati à cet effet et rempli de braise de boulanger, substance qui conduit bien l'électricité et facilite l'écoulement du





fluide; de plus, elle défend le conducteur du contact de l'air ce qui l'oxiderait et nuirait beaucoup à sa conductibilité." Le cable plat que nous voyons actuellement descendre sur le mur du clocher aurait été mis en place dans les années 1970/1980 en remplacement de celui de 1874, mais il subsiste au fond de ce puits l'extrémité du fil d'acier, le blocage ancré en partie immergée ainsi que la tige métallique que nous pensons être d'origine.

Ce puits, d'une quarantaine de centimètres de diamètre, et de 2,20m de profondeur est donc un témoin direct du XIXème siècle névianais et sera sauvegardé comme il se doit.

Dal Mouli al Roc d'Agel, Société d'Histoire de Névian

Comité Communal des Feux de Forêt EOLE (CCFF)

Le Comité Communal des Feux de Forêts EOLE qui surveille les territoires de Névian, Montredon, Moussan et Bizanet de fin juin à mi-septembre, en relation avec les services de l'Etat, le CDIS, l'ONF et l'ADCCFF 11 prépare sa 13ème saison de patrouille estivale.

Présence de tous les patrouilleurs indispensable à toutes les réunions, cet article tient lieu d'invitation. Si vous souhaitez patrouiller mais que vous ne pouvez pas être présent aux réunions préparatives, merci de préciser dès ce jour vos souhaits de patrouille à Gilles 06 14 86 55 00 :

Réunion de préparation de la saison : Mercredi 12 juin 2019, 18h30, Foyer

Réunion de préparation des patrouilles estivales :

- Réunion préparation CCFF Semaine 1 : Mercredi 3 Juillet 2019, 18h30, Foyer (Patrouille du 8 au 14 juillet inclus)
- ▶ Réunion préparation CCFF Semaine 2 : Mercredi 31 Juillet 2019, 18h30, Foyer (Patrouille du 5 au 11 août inclus)
- Réunion préparative CCFF Semaine 3 : Mercredi 28 Août 2019, 18h30, Foyer (Patrouille du 2 au 8 septembre inclus)

Un grand merci à tous, anciens et nouveaux, pour votre implication bénévole à la sauvegarde de nos massifs et de nos paysages!

Contacts : Mairie : 04 68 93 55 60 et mairienevian@wanadoo.fr ou Gilles Sentost : 06 14 86 55 00 et gilus@wanadoo.fr

| | X | |
|------------------|----------|------------|
| | | |
| | | Jeu |
| | | Sam |
| = | ? | Sam |
| C | 4 | Dim |
| $\underline{}$ | 2 | Jeu |
| \boldsymbol{Z} | | Ven |
| | _ | Sam |
| | | Sam |
| \subseteq | F | Jeu Sam |
| | | Mer |
| | þ | AC |
| | <u> </u> | |
| \overline{z} | | Jeu |
| \equiv | Ē | Sam |
| \equiv | | Sam |
| | _ | Sam |
| _ | | Mer |
| | ۲ | Sam |
| | _ | Sam |
| | F | Jeu Ven |
| | <u>4</u> | Dim |
| | 2 | Mar |
| | 5 | Mer |
| Z | | S |
| | ų | |
| | ٢ | Lun |
| | F | Mar |

| | JUILLET | | |
|---------------|-------------------------|--|--|
| | Mercredi 3 | Réunion Préparation CCFF Semaine 1 (Foyer) | |
| V | Vendredi 5 | Assemblée Générale Tennis de Table (Montlaurier) | |
| _ | Lundi 8 | Collecte Don de Sang (Foyer - 15h00/19h00) | |
| - | Jeudi 11 | Jeudis de la Culture | |
| | Samedi 13 | Feu d'artifice - Bal - Repas - Buvette - Flambeau | |
| | Samedi 13 | Visite historique du centre du Village, (RDV 10h devant la Mairie) | |
| | Dimanche 14 | Cérémonie du 14 Juillet - Buffet Républicain | |
| \Rightarrow | Jeudi 18 Vendredi 19 | Jeudis de la Culture Assemblée Générale Tennis (Club House 18h30) / Arrêt Tennis de Table | |
| | Samedi 20 | Concours de Pétanque + Repas (Rugby et Pétanque) | |
| | Samedi 20 | Les Fossiles, ballade dans la Blanquières, (RDV 10h au Centre Culturel) | |
| 二 | Jeudi 25 | Jeudis de la Culture | |
| <u> </u> | Samedi 27 | Les Capitelles, (RDV 9h30 au parking du Badot, covoiturage) | |
| | Mercredi 31 | Réunion Préparation CCFF Semaine 1 (Foyer) | |
| Y | AOÛT | | |
| | Jeudi 1er | Jeudis de la Culture | |
| | Samedi 3 | Repas Rugby Cave | |
| Ŧ | Samedi 3 | La Romanité, (RDV 9h30 au parking du Badot, covoiturage) | |
| | Samedi 10 | L'Eglise, (RDV 10h devant l'Eglise) | |
| | Mercredi 14 | Soirée Mousse + Repas / Apéro remise des prix | |
| X | Samedi 17 | Concours + Repas pétanque | |
| 占 | Samedi 17 | Visite historique du centre du Village, (RDV 10h devant la Mairie) | |
| ~ | Jeudi 22 | Jeudis de la Culture | |
| | Vendredi 23 | Reprise Tennis de Table | |
| | Dimanche 25 | Forum des Associations (Place du Château) | |
| Ŧ | Mardi 27 | Rencontre Foot CFA France-Allemagne | |
| | Mercredi 28 | Réunion Préparation CCFF Semaine 1 (Foyer) | |
| Z | SEPTEMBRE | | |
| | Lundi 9 | Reprise répétitions Chœur de Névian | |
| 豆 | Mardi 10 | Rencontre Ecole - Associations sportives | |
| し | Vendredi 20 | Journée du Patrimoine (Dal Mouli) Déambulation historique - Départ devant l'Eglise 21h/23h) | |
| | Dimanche 22 | Tournoi de Flyball (Terrain de Sixte) | |
| | Jeudi 26 | Dernier tournoi de Pétanque | |
| | Lundi 30 | Reprise cours Atelier de Peinture | |
| | OCTOBRE | · | |
| | Samedi 5 | Matinée Citoyenne | |
| | Lundi 14 | Assemblée Générale Atelier de Peinture | |
| | NOVEMBRE | | |
| | Lundi 4 | Collecte don de sang (Foyer - 15h00/19h00) | |
| | Lundi 11 | Cérémonie (Laparre + Monument aux Morts) | |
| | Vendredi 15 | Causerie Dal Mouli sur 1919 (Médiathèque - 18h30) | |
| | Samedi 16 | Chien Citoyen | |
| | Dimanche 17 | Concours d'Agility (Terrain de Sixte) | |
| | Vendredi 29 au Dima | | |
| | verialeal 27 au Dillia | mene rei | |

DECEMBRE

Vendredi 6 au Dimanche 8

Fête locale (Samedi Comité des Fêtes Foyer)

La Mairie a durant l'hiver convié tous les représentants des associations névianaises pour a tenu à rappeller le fonctionnement légal des associations, l'organisation des assemblées générales, la tenue de livres de comptes et autant de points qui font le sérieux et la qualité mises à disposition a été évoquée : jours et horaires, propreté des locaux, respect du matélocalement à leur disposition.



